

Public et prérequis

Toute personne débutante ou expérimentée. Conducteur permanent ou occasionnel, sans activité de production (location, maintenance, démonstration ...)

Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitudes visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession)

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Être capable d'identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.

Être capable de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur.

Être capable de reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle).

Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

RÉFÉRENCE

RGKR01

CENTRES DE FORMATION

ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

FORMATION THEORIQUE EN SALLE :

animation par le formateur à l'aide d'un support par vidéoprojecteur et des exercices en groupe.

FORMATION PRATIQUE :

Explication préliminaire par le formateur à tout le groupe, ensuite chaque stagiaire effectue des manœuvres sous la direction du formateur. Le formateur suit un plan précis pour aborder tous les points du programme pratique.

Tests et évaluation finale.

Modalité d'évaluation

Évaluation des connaissances et du savoir-faire.

Validation : un avis d'autorisation d'intervention en hauteur est délivré aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE :

Travaux en hauteur et sécurité : accidents et prévention. Contexte réglementaire et responsabilités.

Caractéristiques des moyens de protection collective.

Moyens fixes et mobiles.

Appareils d'élévation de personnes.

Balisage et signalisation.

Caractéristiques des moyens de protection individuelle : classes d'ancrages, anti-chutes et supports d'assurance, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoires de liaison, pratique des noeuds sur corde, choix d'un dispositif de protection individuelle.

Etude des risques : accrochage du harnais, facteurs de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et auto-contrôle.

FORMATION PRATIQUE :

Exercices pratiques d'interventions en hauteur avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires.

Exercices adaptés au poste de travail et à l'activité de l'entreprise.

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

28/03/2025